

10-495

Le Maire certifie,

Objet de la délibération

**MODIFICATION DES TARIFS
DES DROITS DE PLACE POUR LE
MARCHÉ**

1° - Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi, que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait, à la porte de la Mairie le lendemain et qu'il n'a été présenté aucune observation.

2° - Que ladite délibération a été adoptée à l'unanimité

3° - Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 29 sur lesquels il y avait 23 membres présents, à savoir :

1	Serge PERCET	16	Jean-Claude CLOUPET
2	Marie-Antoinette BENY	17	Hélène TISSOT
3	Georges ROCHETTE	18	Jacinto RODRIGUES
4	Marie-Odile MOULAGER	19	Erycka VACHERON
5	Robert DEVOUCOUX	20	Claude NIGON
6	Sandra LIEBART	21	Martine CHAVAGNEUX
7	Claude GERBAUD	22	Jean-Yves KNECHT
8	Dominique AVRIL	23	Jacqueline DUMILLIER
9	Jean ESPEJO	24	Philippe MIKHAILOFF
10	Sylvie LAFFONT	25	Yvette MORETTON
11	Thomas CHABANNES	26	Christophe DANTAN
12	Marie REVOLIER	27	Christel GIRAUD
13	Sylvain MARCHAND	28	Patrick TARKA
14	Claudie GAURIAT	29	Daniel FERNANDEZ
15	Maxime MOULIN		

Modèle n° 85 B

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201493-20240521-10-495-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/05/2024

Publication : 23/05/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Maire,

Serge PERCET

Étaient présent(e)s : Serge PERCET, Marie-Antoinette BENY, Georges ROCHETTE, Marie-Odile MOULAGER, Robert DEVOUCOUX, Claude GERBAUD, Dominique AVRIL, Jean ESPEJO, Sylvie LAFFONT, Thomas CHABANNES, Marie REVOLIER, Sylvain MARCHAND, Claudie GAURIAT, Maxime MOULIN, Hélène TISSOT, Jacinto RODRIGUES, Erycka VACHERON, Claude NIGON, Martine CHAVAGNEUX, Yvette MORETTON, Christophe DANTAN, Patrick TARKA, Daniel FERNANDEZ.

Absent(e)s avec procuration : Jacqueline DUMILLIER (pouvoir Marie-Antoinette BENY), Philippe MIKHAILOFF (pouvoir Yvette MORETTON), Christel GIRAUD (pouvoir Christophe DANTAN)

Absent(e)s excusé(e)s : Sandra LIEBART, Jean-Claude CLOUPET, Jean-Yves KNECHT

Secrétaire élu(e) pour la durée de la session : Marie-Antoinette BENY

10-495- Modification des tarifs des droits de place pour le marché.

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°7-310 du 18 novembre 2014, la commune a fixé ses droits de place pour les marchés, fêtes foraines, camion exposition et guignol.

Il est proposé de préciser que les tarifs délibérés ne s'appliquent pas pour les abonnés en cas de vacances annuelles et pour absences exceptionnelles sur présentation d'un justificatif (arrêt maladie, ...).

Pour rappel, les tarifs sont les suivants :

Tarifs pour les passagers :

Bancs simples (tarif au mètre linéaire) : 0,88 € / ml (contre 0,80 € / ml depuis 2015)

Electricité ou eau par jour : 2,30 € par branchements (contre 2,10 € en 2015)

Tarifs pour les abonnés :

Bancs simples (tarif au mètre linéaire) : 0,44 € / ml pour les forains présents toutes les semaines dans le mois. Les forains qui ne sont pas présents toutes les semaines dans le mois se verront appliqués le tarif normal correspondant à celui des passagers.

Electricité ou eau par jour : 2,30 € par branchements (contre 2,10 € en 2015)

Ouï et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Dit que les tarifs pour les abonnés ne sont pas applicables pour les périodes de vacances annuelles ainsi qu'en cas d'absences exceptionnelles sur présentation d'un justificatif (arrêt maladie, ...).

Fait à Montrond-les-Bains, le 22 mai 2024

Le Maire,

Serge PERCET



La secrétaire de séance,

Marie-Antoinette BENNY

